



Commission scolaire
DES PHARES

Le Phare

Bulletin d'information

VOLUME 5 Numéro 6

Le 20 février 2003

Thérèse Martin, agente d'information

CONSEIL DES COMMISSAIRES

Lors de sa séance ordinaire du 27 janvier dernier, le Conseil des commissaires a adopté notamment les *Critères d'inscription des élèves en formation générale des jeunes pour l'année 2003-2004*, sous réserve, cependant, de l'analyse de la demande des parents du Conseil d'établissement de l'école Lévesque à l'effet de modifier le quartier scolaire d'une partie de la clientèle du Mont-Comi.

Les commissaires ont résolu d'acheminer au ministère de l'Éducation une demande pour retirer l'économie familiale de la grille des matières, à compter de 2003-2004, afin de permettre une implantation graduelle de la réforme pour les écoles Le Mistral, Langevin, Saint-Jean, l'Écho-des-Montagnes, du Havre/Saint-Rosaire et la Source.

Par ailleurs, la *Fondation des cultures à partager* présentait récemment une demande à la Commission scolaire des Phares pour l'utilisation du sous-sol du pavillon l'Héritage. On se rappellera également que la Municipalité de Saint-Anaclet a demandé un délai supplémentaire à la Commission scolaire pour compléter son projet d'acquisition de cet immeuble. Le Conseil a donc résolu d'accepter le projet de protocole d'entente avec la *Fondation des cultures à partager* pour l'occupation temporaire de locaux au pavillon l'Héritage de Saint-Anaclet.

Le *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2003-2004 à 2005-2006* a été adopté par le Conseil des commissaires. Ce Plan précise notamment la fermeture du pavillon Sainte-Cécile pour 2003-2004.

Les commissaires sont inquiets face au phénomène de la violence à la télévision. Attendu les effets négatifs sur les comportements des jeunes de la télédiffusion de la violence et l'opportunité d'une réglementation permanente pour aider les parents et les écoles dans leurs démarches de prévention, le Conseil des commissaires convient de s'unir avec les autres commissions scolaires pour réaliser une action commune en collaboration avec la Fédération des commissions scolaires du Québec. Cette action aura pour objectif d'obtenir une réglementation sur la violence à la télévi-

sion, afin de bannir la violence des émissions destinées aux enfants et de faire reporter, après 22 h, les émissions et films de grande violence pour « *public en général* ». Les parents, le personnel et les partenaires en éducation seront également invités à se mobiliser pour demander cette réglementation.

Finalement, la séance du 27 janvier a aussi permis l'adoption du Rapport annuel 2001-2002 de la Commission scolaire. Le document a été déposé au bureau de la Secrétaire générale, pour consultation.

En ajournement de la séance du 27 janvier, les commissaires se sont réunis à nouveau le 3 février. L'une des décisions importantes qui ont été prises concerne les cheminements d'enrichissement. Le Conseil des commissaires a adopté un document qui trace le portrait de la situation et qui précise les orientations de la Commission scolaire en cette matière. Ces orientations font d'ailleurs l'objet d'un article dans la présente édition du journal *Le Phare*.

Concernant la demande du Conseil d'établissement de l'école Lévesque et la division des quartiers scolaires dont il a été question lors de la séance du 27 janvier, le Conseil des commissaires a décidé de conserver la division actuelle pour l'année 2003-2004 et de poursuivre l'analyse de la situation.

Par ailleurs, le Conseil a résolu de souligner la *Semaine des enseignantes et enseignants*, du 2 au 8 février, la *Semaine des étudiantes et des étudiants*, du 8 au 16 février, et la *Semaine des professionnelles et professionnels*, du 16 au 22 février.

Les calendriers scolaires 2003-2004 à l'éducation des adultes et en formation professionnelle ont été adoptés pour consultation. En outre, les priorités révisées pour le développement des programmes en formation professionnelle à la Commission scolaire des Phares ont été adoptées. La consultation portant sur les objectifs, les principes et les critères de répartition des ressources financières pour l'année 2003-2004 a été lancée.

Finalement, dans le secteur du transport scolaire, le Conseil des commissaires a résolu de poursuivre, au cours de la prochaine année, les travaux d'analyse et

de validation d'un nouveau modèle d'organisation du transport applicable à l'échéance des prochains contrats. Le Conseil a également accepté les modifications à la *Politique d'éligibilité du transport scolaire*

visant à prévoir une tarification pour les élèves qui bénéficient de certains services d'accommodement le matin et le soir et à assurer l'autofinancement du service de transport du midi.

Vaste réflexion sur la réussite éducative

Tous les acteurs du domaine de l'éducation ont été invités par le Ministère à participer à une vaste réflexion portant sur la réussite des élèves. Cette réflexion est bien amorcée à la Commission scolaire des Phares.

Le 22 janvier dernier, en conférence de presse, le président de la Commission scolaire, monsieur Raymond Tudeau, et le directeur général, monsieur Paul Labrecque, ont décrit les principales étapes de cette réflexion qui aboutira en fin d'année scolaire à l'élaboration d'une planification stratégique et de plans de réussite qui guideront les actions de la Commission scolaire des Phares et de ses établissements au cours des trois prochaines années. Une étape importante a été franchie le 24 janvier alors que chacune des équipes-école a été invitée à identifier les forces et les faiblesses de son établissement, de même qu'à suggérer des actions, des améliorations et des moyens. Les écoles sont également conviées à élargir cette réflexion et à consulter les parents et les élèves par le biais de différentes activités.

La participation des divers intervenantes et intervenants de l'éducation à la conférence de presse du 22

janvier a également illustré la concertation qui existe actuellement face aux objectifs d'amélioration de la réussite éducative. Outre le directeur général de la Commission scolaire et les directrices et directeurs de services, le président du Comité de parents, monsieur Nelson Fournier, la présidente du Syndicat de l'enseignement de la région de La Mitis, madame Martine Cliche, le président du Syndicat des professionnelles et professionnels de l'éducation, monsieur Guy Guérin, ainsi que la porte-parole du Syndicat du soutien scolaire des Phares, madame Marlène Gauvreau, ont précisé leur position et invité leurs membres à participer à la vaste consultation sur la réussite.

Le 12 avril prochain, quelque 200 intervenantes et intervenants du monde de l'éducation (enseignants, autres membres du personnel, commissaires, membres de syndicats, comités de parents, représentants de la communauté, etc.) seront réunis pour réfléchir ensemble et suggérer des pistes dans le but de favoriser la réussite éducative. À l'issue de cette démarche, la Commission scolaire actualisera ses orientations en matière de réussite pour les trois prochaines années. Suivant les demandes du Ministère, la *Planification stratégique* devra être complétée pour le 1^{er} juin 2003.

La Commission scolaire se donne des orientations pour le développement des programmes d'enrichissement

Le Conseil des commissaires a adopté, le 3 février dernier, un document d'orientation portant sur les actions de la C.S. des Phares au regard du développement futur des programmes d'enrichissement avec comme préoccupation majeure la réussite de tous les élèves.

Le 5 février, le président de la Commission scolaire, monsieur Raymond Tudeau, présentait, en conférence de presse, ces orientations. Une réflexion amorcée à l'automne 2002 et les enjeux de la réussite ont guidé la Commission scolaire dans l'élaboration de cinq principes :

- ♦ L'école doit offrir aux élèves des services favorisant la réussite éducative de toutes et de tous.
- ♦ La Commission scolaire doit permettre aux élèves un accès équitable aux différents services offerts par les écoles. L'équité doit tenir compte des différences.

- ♦ En accord avec l'esprit de la Loi sur l'instruction publique, c'est d'abord pour ses élèves qu'une école adapte ou enrichit les programmes d'études.
- ♦ Il est important que les écoles développent des cheminements d'enrichissement dans un esprit de concertation et non de compétition.
- ♦ La Commission scolaire doit veiller à l'équilibre entre les clientèles de l'ensemble de ses écoles.

Les programmes d'enrichissement s'avèrent un élément important de motivation pour les élèves et la plupart d'entre eux réussissent bien. De plus, ces programmes répondent à certains besoins et attentes de cette clientèle. En quelque sorte, ces programmes sont favorables à l'atteinte des objectifs de réussite fixés par la Commission scolaire.

Monsieur Tudeau a conclu que les programmes d'enrichissement, tels que nous les connaissons, ont raison d'exister, mais que la notion d'enrichissement doit être élargie afin de rejoindre un plus grand nombre

d'élèves. Il importe de tendre vers un équilibre entre les « cheminements d'enrichissement » actuels et un enrichissement pour chacun et chacune des élèves, dans toutes les écoles, a ajouté le président de la Commission scolaire.

Par ailleurs, lors de cette même conférence de presse, les directrices des écoles Sainte-Agnès et l'Aquarelle, mesdames Guylaine Feuiltault et Sylvie Dubé, ont fait la promotion des programmes d'enrichissement offerts au primaire, en collaboration avec des organismes culturels et sportifs de notre région.

À l'école Langevin

« Jeunes serviables pour main-d'œuvre fiable »

Une dizaine d'élèves, en reprise de 1^{re} et 2^e secondaire, participent, sur une base volontaire, à un projet qui leur permet de consacrer du temps à des organismes du milieu. Ce projet intitulé *Jeunes serviables pour main-d'œuvre fiable* a pour principal objectif de faire vivre aux élèves participants des projets particuliers qui favorisent le développement de l'estime de soi. En s'impliquant concrètement dans leur milieu, ces élèves apprennent en même temps à développer leur sens des responsabilités et leur conscience sociale. Ils ont également un plus grand sentiment d'appartenance à leur communauté et deviennent plus autonomes.

Plusieurs organismes du milieu participent à ce projet en permettant aux élèves de s'impliquer, à divers niveaux, dans le déroulement d'activités : Moisson Rimouski-Neigette, le Domaine La Marguerite, le Centre d'action bénévole, la Friperie de l'Est et le Grand Séminaire de Rimouski. Par exemple, des jeunes aident le personnel de Moisson à faire le tri de la nourriture. D'autres s'impliquent auprès des personnes âgées lors du déroulement d'activités spéciales. Pour le temps des Fêtes, une grande collecte de jouets a été organisée à l'intention des plus démunis.

Les parents des élèves participants sont informés régulièrement du travail accompli par leur jeune. Par

ailleurs, une démarche d'autoévaluation est prévue, en concertation avec la responsable du projet. Cette évaluation doit par la suite être signée par les parents.

À la fin de l'année, les participants recevront une lettre de référence qu'ils pourront ajouter à leur curriculum vitae.

Selon le directeur de l'école Langevin, monsieur Alain Roy, et la responsable du projet, l'enseignante Louise Arsenault, *ce projet permet de développer des attitudes de vie qui seront enrichissantes pour les élèves durant toute leur vie. Nous avons déjà pu constater que ce travail avait un bon impact sur leur comportement en classe et dans l'école, en général. Ces jeunes ont vraiment le sentiment de faire partie d'une équipe de travail. De plus, ils développent des liens qui les unissent.*

L'an dernier, le projet *Jeunes serviables pour main-d'œuvre fiable* a été retenu dans le cadre du Concours québécois en entrepreneurship. Cette année, Fonds Jeunesse Québec a investi 15 000 \$ dans ce projet.

Notons que la réalisation du projet est le fruit d'un travail de collaboration entre la direction de l'école, le personnel, les parents, les organismes impliqués et, bien sûr, les jeunes participants.

À l'école de l'Estran, on déjoue l'hiver!

En février, les élèves de 5^e et 6^e année (11 et 12 ans) de l'école de l'Estran découvrent plusieurs façons de profiter de l'hiver.

Au programme, on retrouve cinq journées complètes à la montagne pour l'apprentissage de la planche à neige. Cette activité est rendue possible grâce à la collaboration du *Parc du Mont-Comi* et de la boutique *Alternative Sports*.

Par ailleurs, les cours d'éducation physique sont dispensés à l'extérieur, pour les élèves de 2^e et 3^e cycle. Le ski de fond, la raquette et le patinage sont au programme. Les jeunes seront également initiés au

« *snowdeck* », un sport exclusif à l'école de l'Estran! Il s'agit d'un « croisement » entre la planche à roulettes et la planche à neige. Une journée de plein air à la station Val-Neigette est aussi prévue.

Ces actions rencontrent les nouvelles exigences du ministère de l'Éducation en matières d'éducation physique et de santé. Cette initiative vise également à contrer l'effet de sédentarité de plus en plus présent chez les jeunes. Grâce à l'appui de la direction de l'école et par l'implication de nos différents partenaires, nous prévoyons déjouer l'hiver en donnant aux enfants le goût de jouer dehors!

Source : Jean-Pierre Martin, éducateur physique

Un projet, un emploi au CFRN

Au Centre de formation Rimouski-Neigette, il existe, depuis 1996, un programme venant en aide aux personnes désireuses d'intégrer le marché du travail. Ce programme s'adresse autant aux personnes diplômées qu'à celles sans formation.

Lors de la période sans emploi, on constate une perte de motivation ainsi qu'une baisse d'estime et de confiance en soi chez les individus. Nombre d'entre eux ont également besoin de s'orienter aux plans personnel et professionnel et de mettre à jour leurs méthodes de recherche d'emploi.

C'est pour ces raisons que *Projet-Emploi* s'est donné une structure afin de mieux répondre aux besoins de sa clientèle. Ce programme comporte donc trois volets importants : des ateliers d'animation de groupe permettant aux participants d'acquérir des outils favorisant le développement d'habiletés pour intégrer le marché

du travail, de l'accompagnement individuel qui répond aux besoins plus spécifiques des participants et qui assure un suivi personnalisé tout au long de la démarche et finalement, des stages en entreprise permettant aux individus de valider un choix professionnel, de se faire connaître auprès d'employeurs éventuels et de développer des compétences en milieu de travail.

Afin de rejoindre le plus grand nombre possible d'individus, quatre sessions de 18 semaines sont offertes chaque année. La prochaine session débutera le 3 septembre prochain. En terminant, il est important de préciser que ce programme affiche un taux de réussite de plus de 70%. Alors, pour tous ceux et celles qui désirent augmenter leurs chances de trouver ou retrouver un emploi, la solution : *Projet-Emploi!*

Sources : Céline Charest, enseignante
Nancy Bouillon, conseillère d'orientation

Nouvelles brèves

- La **campagne des agrumes** de l'école Élisabeth-Turgeon a permis de réaliser un revenu net de 24 300 \$ et de dépasser ainsi l'objectif qui avait été fixé à 20 000 \$. La direction de l'école rend un hommage particulier à tous les enfants et les parents qui ont contribué au succès de cette campagne. Les montants recueillis seront réinvestis dans des projets de classe, l'aide aux jeunes en difficulté et l'achat de livres à la bibliothèque. Bravo!
- **Pro-Jeune-Est** est à la recherche de « *tuteurs d'espoir* » pour accompagner des jeunes d'âge primaire ou secondaire et les aider lors des devoirs et leçons. Plus de 60 jeunes de Rimouski et des environs sont actuellement en attente de service. Pour devenir des tuteurs d'espoir, composez le 724-3516.
- « *Les sciences, ça fait grandir* », tel était le thème de l'**Expo-sciences** locale qui s'est déroulée les 18 et 19 février, à l'école Le Mistral. Cette Expo-sciences qui a soulevé l'enthousiasme des participants et des visiteurs a permis de voir à quel point les jeunes scientifiques peuvent être imaginatifs et créateurs.
- L'école Sainte-Agnès a accueilli la grande violoniste **Angèle Dubeau** le 12 février dernier, dans le cadre d'une rencontre-atelier avec les élèves. Madame Dubeau était la porte-parole de *la Semaine québécoise des arts et de la culture à l'école*. Elle a partagé avec les jeunes son amour pour la musique et les arts.
- Le 5^e **Cabaret-Casino** de Pro-Jeune-Est a obtenu un grand succès et l'organisme a pu réaliser un profit de plus de 10 000 \$. Merci aux artistes participants qui ont offert un spectacle de grande qualité, sous la direction de Jean Bellavance. Merci aussi à notre directeur général, M. Paul Labrecque, qui a participé au spectacle... bien malgré lui, mais avec le sourire!
- Le 14 janvier dernier, l'école Paul-Hubert a tenu à souligner le passage de la première cohorte d'élèves inscrits au **Programme d'éducation internationale**. Lors de cette soirée, chaque élève a reçu un coffret symbolique qui contenait diverses réalisations échelonnées sur plusieurs années ainsi que des diplômes ou certificats reflétant l'accomplissement de tous et chacun durant leur participation au programme.
- **Maude Pelletier**, une élève de M^{me} Cécile Thériault, de l'école Du Rocher/D'Auteuil, a réalisé le dessin qui a illustré la « *une* » de la dernière revue *Vivre le primaire*, distribuée à l'échelle du Québec. Le beau travail de Maude, qui est maintenant en 1^{re} année, a été souligné par la direction et le personnel de l'école. Maude est la fille de Kathleen Lebel et de Paul Pelletier, de Sacré-Cœur.